

En troisième lieu, le Canada fournira 30 millions \$ à d'importantes organisations non gouvernementales canadiennes et à leurs partenaires des Philippines afin de concevoir et appliquer des politiques et des programmes pour venir en aide aux plus démunis.

Enfin, le gouvernement canadien fournira une contribution de 42,1 millions \$ de l'Agence canadienne de développement international ainsi que de la Société pour l'expansion des exportations pour des crédits à l'exportation afin de permettre aux Philippines d'acquérir du matériel de télécommunications et des services connexes et, pour faciliter une participation canadienne dans ce secteur toujours plus important pour les Philippines.

La Société pour l'expansion des exportations a également signé une entente sur le rééchelonnement de la dette qui facilitera les efforts de développement économique aux Philippines.

Dans le secteur des pêcheries, les deux pays ont signé un Mémoire d'Entente visant à renforcer le contrôle de la qualité du thon en boîte et des crevettes produits aux Philippines de sorte que ces produits puissent satisfaire aux normes canadiennes et ainsi permettre l'exportation de ces items au Canada.

Le Canada et les Philippines ont aussi signé un Traité d'extradition pour améliorer l'assistance et la coopération entre les deux pays en matière pénale.

M. Clark a ajouté: "Ces initiatives donneront un nouvel élan aux relations dynamiques qu'entretiennent nos deux pays et étendront notre coopération à des domaines nouveaux et mutuellement avantageux. En tant que nations du Pacifique, le Canada et les Philippines doivent travailler en étroite collaboration pour assurer la prospérité et la stabilité de la région Asie-Pacifique."

Le ministre philippin des Affaires étrangères, Son Excellence Raul Manglapus, a participé aux cérémonies de signature décrites ci-haut.